

Procès-Verbal du Conseil d'école

Date : 5 juin 2018

N° : 3

Ecole élémentaire « La clé des champs » de Dammarie
Horaires du conseil : de 18h à 20h40

Présents et qualités : Mme Lhermitte (mairie de Dammarie), M Hardouin (mairie de Boncé), Mme Lézin (mairie de Dammarie), Mme Maroquin (mairie de la Bourdinière St Loup), Mmes Ceppe, Chailler, Hardonnière, Paillet, Piters, Vernault, M Boulay et Pelletier (parents élus au conseil d'école), Mmes Aleton-Baroudi, Baillet, Froger, Jaupitre, Lecoin, Letourneur, Madeuf, Mineur, (enseignantes), M Thomas (enseignant et directeur de l'école)

Absents excusés : M Desgrouas (Ien circonscription Chartres 3), M Lecoeur (mairie de la Bourdinière St Loup), Mme Leroy (mairie Dammarie), Mme Tuffier (mairie de la Bourdinière St Loup), M Moreau (mairie la Bourdinière St Loup), Mmes Barkani, Duhamel, Herman et Sallé et M Bescher (parents élus), Mme Prinzi (enseignante).

Procès verbal du conseil d'école du 5/06/2018

1°/ Bilan des actions de fin d'année.

M Thomas rappelle les moments clés depuis le 13 février.

La journée des 100 jours à l'école s'est tenue le 16 février.

Les différentes classes ont participé aux finales des challenges dans lesquelles elles étaient inscrites : challenge calcul mental, challenge orthographe, triathlon maths. Les classes de CP étaient inscrites au webtour. M Boulay demande des précisions sur cette action. Il est indiqué que cela permet une utilisation dans le cadre d'un « concours », de l'outil informatique et notamment de l'internet. La classe de Mme Baillet a fini première et recevra une récompense lors du salon des éditeurs le 6 juin. L'utilisation de la classe mobile qui avait été financée dans le cadre d'un partenariat Etat/communes rurales, pose des problèmes de fonctionnement. Le système d'exploitation choisi à l'époque est windows xp, les mises à jour n'étant plus possibles, cela engendre des soucis de fonctionnement importants, qui s'ajoutent à l'âge des postes et donc à leur manque de performance. Une demande de devis a été faite, le remplacement à une échéance proche de ce matériel permettrait de travailler au plus près des programmes dans le domaine informatique, précise M Thomas. L'école est consciente que ceci représente un investissement important. Par ailleurs, la réflexion est engagée pour que d'autres classes puissent être dotées en vpi.

Dans le domaine sportif, 3 classes ont reçu une intervention ponctuelle autour du tennis. L'école remercie le club pour la qualité de cette prestation. Le cross de secteur s'est tenu le 22 mars. La journée athlétisme a eu lieu le 4 juin, pour 5 classes, celle prévue aujourd'hui pour les CP a été annulée en raison des conditions météo, elle devrait être reportée au 2 juillet. M Thomas remercie les parents qui se sont rendus disponibles pour l'encadrement de ces journées, cela est le cas pour l'ensemble des déplacements en dehors de l'école.

L'exposition Ecolire se tient en ce moment à la Médiathèque de Dammarie. L'école remercie Mme Charron pour la qualité des interventions tout au long de l'année et la mise en valeur de l'exposition plastique.

Les CM2 ont passé l'épreuve théorique et pratique de la piste routière le 10 avril.

Des classes se sont rendues au Compa, les classes de CP sont allées à Arrou dans le cadre de l'opération des

fermes ouvertes. Suite à une question de Mme Lézin, les maîtresses de CP expliquent les activités proposées autour des animaux (traite...) dans le cadre d'une action destinée à promouvoir ce qui se fait au sein du monde rural. Les correspondants de la classe de CM1 sont venus le 22 mai. M Thomas précise que pour la période allant de janvier à juillet, la dépense relative au chapitre transports est de 1237€ pour les 7 classes, quelques dépenses seront engagées entre septembre et décembre mais le budget dépensé est très en deçà des 10000€ alloués pour les 11 classes de Dammarie. Il rappelle que l'école est attentive à l'utilisation des budgets.

La classe découverte pour les CM du 3 au 7 avril a été très riche. Le programme des activités a été tenu, l'équipe remercie les différents acteurs (mairies, APE, parents accompagnateurs, parents d'élèves...) pour la tenue de ce projet ayant permis une découverte du milieu montagnard et le travail sur les thématiques du Moyen Age et de la première guerre mondiale. L'ensemble des familles s'est acquittée de la part restant à sa charge, part qui s'élevait à 130€.

Concernant le passage au collège, la procédure d'affectation s'est tenue dès mars et une journée de liaison au collège de Luisant a eu lieu le 29 mai. En raison des différents secteurs de collège, il n'est pas possible de réaliser une visite dans les différents collèges.

Des échanges ont eu lieu concernant le rafraîchissement de quelques secteurs de l'école qui, pour le reste, est entretenue très régulièrement. L'école remercie les agents (quel que soit leur domaine d'intervention) pour la qualité de leur travail et la relation au quotidien.

Restent au programme de la fin de l'année :

une sortie au Château de Châteaudun et aux grottes du Foulon, selon un programme précisé par Mme Madeuf le 19 juin. L'APE a participé à ce projet à hauteur de 220€ (50%)

Une sortie en basse ville de Chartres et au musée de l'école pour les CE2 le 3 juillet

Un p'tit tour partant de Dammarie pour les CE1/CE2 et CE2 le 2 juillet.

Un permis internet (14 juin) et permis piéton (28 juin) seront passés par les CM1CM2 et CE2.

La benne papier Paprec est à remplir pour cette semaine, elle permet, à l'APE, comme d'autres actions de soutenir les projets.

La kermesse du 30 juin sera un moment fort de l'année, l'école invite les parents qui ne l'auraient pas fait à donner un coup de main à l'APE pour l'organisation. Les CM2 repartiront avec un dictionnaire et se verront remettre un livre dans le cadre d'une opération du Ministère autour de la lecture.

2°/ Préparation de la rentrée scolaire prochaine

La rentrée prochaine sera marquée par un retour à 4 jours. Les horaires de l'école seront ; 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30 pour tous les jours d'école. Une communication écrite a été faite par les mairies. Ce changement amène à une réorganisation. Le dossier périscolaire pourra transiter par l'école afin de faciliter son retour. Il devrait être prêt autour du 20 juin. Par ailleurs, Mme Lézin indique que dans l'année se mettra en place un logiciel permettant la gestion du périscolaire et la possibilité d'inscription automatisée par les parents.

L'an prochain, l'école envisage de conduire un travail avec l'action « Musique à l'école ». Un dossier est déposé pour les 7 classes. La réponse devrait parvenir vers le 15 juin. L'école demandera un subventionnement aux mairies et à l'APE si le projet est retenu.

Par ailleurs, l'école élémentaire envisage de conduire un travail sur l'espace à aménager devant l'école.

L'équipe enseignante reste stable : Seront présents l'an prochain : Mmes Baillet, Letourneur, Madeuf, Lecoin, Jaupitre (nomination confirmée avant les vacances), Mineur, Aleton-Baroudi, Froger (qui reste remplaçante rattachée à l'école et assure des missions de remplacement sur des écoles proches), M Thomas.

Concernant la répartition de l'an prochain, les chiffres sont susceptibles d'évoluer. Les équilibres sur la constitution des niveaux étant difficiles à faire, la communication de la classe des élèves sera faite comme

d'habitude par voie d'affichage en début d'après midi le vendredi précédant la rentrée. Les effectifs scolaires sont stables, ils se situent entre 170 et 175.

La répartition serait la suivante. 2 scénarios sont possibles pour le moment selon les élèves à répartir dans des classes différentes ou pas.

Solution A	Solution B
CP environ 25	CP/CE1 environ 20 (12+8)
CE1 environ 20	CP/CE1 environ 23 (13+10)
CE1 environ 24	CE1 environ 26
CE2 environ 28	CE2 environ 28
CE2 CM1 environ 26 (8+18)	CE2 CM1 environ 26 (8+18)
CM1CM2 environ 24 (18+6)	CM1CM2 environ 24 (18+6)
CM2 environ 25	CM2 environ 25

3°/ Comité de pilotage (copil) pour permettre une réduction des déchets à la cantine scolaire.

Mme Lhermitte explicite le document réalisé à l'occasion des pesées faites à Dammarie. Les éléments de mesure figurent dans le tableau ci-dessous distribué lors du conseil.

Les enjeux du gaspillage alimentaire en restauration sont éthiques, environnementaux, économiques et réglementaires.

Cette opération s'inscrit dans le programme de prévention des déchets de Chartres Métropole, 20 communes y ont participé dont Dammarie.

A la cantine de Dammarie les pesées ont eu lieu en janvier, et le constat est le suivant

- Le repas journalier = 500g/convive
- Le gaspillage

Restes assiettes	Entrée	Viande,P	Légumes	Laitage	Dessert	Pain	Totaux
Elémentaire	7	13	47	1	13	7	89
Maternelle	14	13	63	1	12	7	111
Non servi							
Elémentaire et Maternelle	22	1	24	7	43	7	104

Pour avoir le gaspillage réel, il faut soustraire les déchets incontournables (os, pluches, etc...) et la nourriture encore consommables (fromages entiers, desserts, fruits, etc...), ainsi,

Le gaspillage réel est de 142 g/convive soit 30% de la nourriture livrée

La discussion s'engage autour des difficultés rencontrées quand les enfants ne mangent pas ou ne goûtent pas les aliments, mais également sur la valeur gustative des repas. Mme Maroquin précise que la présence de certains aliments moins appréciés des enfants lors de certains repas a toujours conduit à des déchets importants. Mme Vernault demande si un self ne permettrait pas de réduire les déchets. M Thomas précise que lors de la classe découverte, la nourriture était préparée sur place, ce qui n'empêchait pas certains élèves de refuser de goûter. Suite à une question de M Boulay, il est rappelé que les mairies participent au financement du budget de la cantine scolaire.

Au-delà de ces considérations, l'objectif du copil est de mettre en place des actions concrètes pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Différents acteurs doivent intervenir dans ce copil (élus, personnels, parents, prestataire...)

Mmes Hardonnière et Paillet sont volontaires pour faire partie du copil, la première réunion du copil se tiendra avant la fin de l'année scolaire.

4°/ Coopérative scolaire

M Thomas remercie les mandataires de la coopérative, que sont Mmes Lecoin et Letourneur. Cette année ayant été marquée par le départ en classe découverte, les opérations ont été nombreuses, ce qui a généré un travail important. Etat des comptes : Le solde était de 5063,89€ à la rentrée de septembre 2017.

Dépenses :

CD in octavo	50€
Inscriptions Ecolire	28€
Dépenses bricolages divers	153,74€
Adhésions OCCE	402,45€
3 classes au jardin de la Préhistoire	703€
Licences USEP	600€
Goûter (Riguard)	40,92€
Riguard CP	1124€
Classe découverte	18 127,40€
Achats classe découverte	147,66€
Achats petit matériel	48,75€
Règlement à l' Atelier Photos	2141,30€
Achat livres Esperluète	50,83€
Achat de sapins	32€
Courses Carnaval	79,55€
Courses 100ème jour	47,84€
Photos 100ème jour	72,98€

Recettes :

Adhésion des familles	2596€
Participation Riguard	352€
Subvention Mairie Riguard	500€
Participation familles classe découverte	7010€
Subvention mairies classe découverte (versement 1)	2500€
APE don classe découverte	1620€
Ventes de gâteaux	1040,50€
Marché de Noël APE	1020,39€
PAPREC benne 1 (APE)	474,10€
Vente de chocolats (APE)	368,37€
Tombola	888,20€
Don l'art et la manière	29€
Vente de sapins (APE)	188,01€
Vente de photos 100ème jour	187€
APE (don sortie CE)	220€

La coopérative recevra avant la fin de l'année la 2ème subvention de 2500€ pour la classe découverte. Il lui reste à payer les entrées pour les sorties des 3 classes de CE ainsi que l'achat de DVD.

Le solde au 4/06/2018 est de 3015,74€

5°/ Rappel relations famille/école

Un message de respect des élèves entre eux est véhiculé, par l'école de Dammarie, au quotidien, dans les classes. Les initiatives prises au moment de la journée de la laïcité, les valeurs mises en œuvre lors des rencontres sportives usep, l'intervention des élèves se faisant chacun leur tour médiateurs, le traitement de différentes questions relevant du programme d'EMC (enseignement moral et civique), la campagne électorale des délégués de classe... sont autant de moments permettant de tenir un discours et d'avoir une discussion autour des notions de respect de l'autre, de ses droits et devoirs, tout comme de l'intérêt de se sentir bien dans le lieu « école ». Le conseil d'école invite fortement les parents des élèves de l'école à ce que les élèves aient un usage raisonné des réseaux sociaux ou des tchats, qui pourraient se poursuivre par des conflits entre élèves sur le temps scolaire et/ou périscolaire, comme cela se produit dans l'ensemble des écoles aujourd'hui, et ce, parfois avant les 10 ans de l'enfant. L'école de Dammarie a toujours apporté une réponse quand elle a été saisie, par des parents, d'une situation de tensions entre élèves, cette situation était née dans plusieurs cas, d'un affrontement par le biais des réseaux sociaux ou d'un chat. S'il appartient à chaque parent de faire ses propres choix quant à la fréquentation par ses enfants, des réseaux sociaux ou des tchats, et d'effectuer le contrôle nécessaire de ces médias, il est néanmoins indispensable de tenir les enseignants et/ou le directeur de l'école au courant si des tensions dépassant le cadre privé avaient lieu entre enfants afin que l'école puisse apporter une réponse éducative propre à la situation.

L'école tient à remercier Mmes Piters et Vernault pour leur investissement au sein du conseil d'école durant plusieurs années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Nom et signature de la
Secrétaire de séance :
Mme Baillet Morgan

Nom et signature du directeur :
M Thomas Olivier

Un exemplaire pour le registre de l'école
Un exemplaire envoyé aux 3 mairies, à l'APE pour mise en ligne sur son site et aux parents élus.

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 11/06/2018

